



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PRICE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière de la susdite municipalité, QUE :

Aux citoyens de la municipalité du Village de Price

Avis public est donné de ce qui suit :

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 est affiché au bureau municipal pour consultation.

Les utilisateurs du réseau d'eau potable peuvent le consulter aux heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Price, ce 27^{ième} jour de mars deux mille quinze.

.....
Directrice générale, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Furlong , résidant à Price et directrice générale, greffière de la municipalité du Village de Price, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 13h et 16h de l'après-midi, le 27^{ième} jour de mars 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^{ième} jour de mars deux mille quinze.

Signé :
Directrice générale, greffière